

DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE
- SÉANCE DU 26 MARS 2024 -

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Mme Michelle PERROCHAUD a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 14 mars 2024

Nombre de conseillers | en exercice : 42
| présents : 35
| votants : 41

Présents :

COMMUNE DU BIGNON :

M. Loïc PLANET
Mme Alexandra MONTAGNE
M. Alain THALINEAU
M. Jean-Yves MARNIER

COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :

M. Johann BOBLIN
Mme Sophie CLOUET
M. Vincent YVON
Mme Marie-France GOURAUD

COMMUNE DE GENESTON :

Mme Karine PAVIZA
M. Anthony MARTEIL
M. Michel ALUSSON

COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :

M. Frédéric LAUNAY
Mme Catherine DI DOMENICO
M. Pierre BONNET

COMMUNE DE MONTBERT :

M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
Mme Manuela GUILLET
M. Christophe DOUILLARD

COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :

M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Martine CHABIRAND
M. Christophe LEGLAND
Mme Bernadette GRATON
Mme Marie-Anne DAVID

COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :

M. Patrick BERTIN
Mme Jessica BERTESCHE
M. Patrick VOGELSPERGER
Mme Nicole BATARD

COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :

M. Bernard COUDRIAU
Mme Michelle PERROCHAUD

COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :

M. Stéphane BEAUGÉ
Mme Virginie MÉNARD
M. Emmanuel GUILLET
M. Frédéric SORET
Mme Stéphanie LOIRET
M. Sébastien MICHAUD
M. Erwan PICCONE
M. Xavier DOUAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à Mme Marie-France GOURAUD
M. Dominique OLIVIER, absent, a donné pouvoir à M. Vincent YVON
Mme Marie-Thérèse CORNIET, absente, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT, absente, a donné pouvoir à M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
M. Christian CHIRON, absent, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 – BUDGET PRINCIPAL

Le compte financier unique a vocation à se substituer, pour l'ensemble des collectivités au plus tard au titre de l'exercice 2026, aux deux comptes financiers existants : le compte administratif qui était établi par l'ordonnateur, Grand Lieu Communauté et le compte de Gestion qui était établi par le comptable public.

Par une délibération du 17 mai 2022, le conseil communautaire a approuvé l'expérimentation du compte financier unique par Grand Lieu Communauté à compter de l'exercice 2023.

La candidature de Grand Lieu Communauté ayant été retenue pour expérimenter ce mode de présentation des comptes, Grand Lieu Communauté et le comptable public ont produit en 2024 pour l'exercice comptable 2023, un compte financier unique (CFU).

Le CFU vise plusieurs objectifs :

- favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière,
- améliorer la qualité des comptes,
- simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

L'expérimentation du compte financier unique s'appuie sur le référentiel budgétaire et comptable M57, porteur des innovations budgétaires et comptables les plus récentes du secteur public local.

Il est donné lecture aux membres du Conseil communautaire des résultats du compte financier unique 2023 du budget principal établi par le Président de Grand Lieu Communauté.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du 28 septembre 2021, adoptant le référentiel M57 à compter du 1^{er} janvier 2022 ;

VU la délibération du 17 mai 2022, portant sur l'expérimentation du compte financier unique par Grand Lieu Communauté ;

CONSIDERANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable public, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

CONSIDERANT le CFU 2023 du Budget principal ;

Le Président de Grand Lieu Communauté ayant quitté la salle, la présidence de la séance pour procéder au vote du compte financier unique 2023 est confiée à M. Frédéric LAUNAY, Vice-président en charge des finances.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte financier unique 2023 du Budget principal

- **APPROUVE** les résultats de l'exercice 2023, tels qu'ils ressortent du compte financier unique 2023 du budget principal à savoir :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	14 101 438.09 €	1 693 248.86 €	15 794 686.95 €
Recettes	15 777 954.21 €	1 533 491.13 €	17 311 445.34 €
Déficit de l'exercice		-159 757.73 €	
Excédent de l'exercice	1 676 516.12 €		1 516 758.39 €
Résultat antérieur reporté	7 451 828.39 €	1 263 498.70 €	8 715 327.09 €
Déficit global de clôture			
Excédent global de clôture	9 128 344.51 €	1 103 740.97 €	10 232 085.48 €
Restes à réaliser dépenses		-2 697 100.89 €	-2 697 100.89 €
Restes à réaliser Recettes		910 045.75 €	910 045.75 €
Déficit cumulé		-683 314.17 €	
Excédent cumulé	9 128 344.51 €		8 445 030.34 €

Acte n° : DE060-C260324

Publié sur le site internet le : 29/03/24

Fait à La Chevrolière, le 26 mars 2024

Le Président,

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann
Boblin
Date de signature : 28/03/2024
Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté

DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE
- SÉANCE DU 26 MARS 2024 -

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Mme Michelle PERROCHAUD a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 14 mars 2024

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 35
	votants : 41

Présents :

COMMUNE DU BIGNON :

M. Loïc PLANET
Mme Alexandra MONTAGNE
M. Alain THALINEAU
M. Jean-Yves MARNIER

COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :

M. Johann BOBLIN
Mme Sophie CLOUET
M. Vincent YVON
Mme Marie-France GOURAUD

COMMUNE DE GENESTON :

Mme Karine PAVIZA
M. Anthony MARTEIL
M. Michel ALUSSON

COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :

M. Frédéric LAUNAY
Mme Catherine DI DOMENICO
M. Pierre BONNET

COMMUNE DE MONTBERT :

M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
Mme Manuela GUILLET
M. Christophe DOUILLARD

COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :

M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Martine CHABIRAND
M. Christophe LEGLAND
Mme Bernadette GRATON
Mme Marie-Anne DAVID

COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :

M. Patrick BERTIN
Mme Jessica BERTESCHE
M. Patrick VOGELSPERGER
Mme Nicole BATARD

COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :

M. Bernard COUDRIAU
Mme Michelle PERROCHAUD

COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :

M. Stéphan BEAUGÉ
Mme Virginie MÉNARD
M. Emmanuel GUILLET
M. Frédéric SORET
Mme Stéphanie LOIRET
M. Sébastien MICHAUD
M. Erwan PICCONE
M. Xavier DOUAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à Mme Marie-France GOURAUD
M. Dominique OLIVIER, absent, a donné pouvoir à M. Vincent YVON
Mme Marie-Thérèse CORNIET, absente, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT, absente, a donné pouvoir à M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
M. Christian CHIRON, absent, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 – BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Le compte financier unique a vocation à se substituer pour l'ensemble des collectivités aux deux comptes financiers existants : le compte administratif qui était établi par l'ordonnateur, Grand Lieu Communauté et le compte de Gestion qui était établi par le comptable public.

Il est donné lecture aux membres du Conseil communautaire des résultats du compte financier unique 2023 du budget annexe Déchets ménagers et assimilés par le Président de Grand Lieu Communauté.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du 28 septembre 2021, adoptant le référentiel M57 à compter du 1^{er} janvier 2022 ;

VU la délibération du 17 mai 2022, portant sur l'expérimentation du compte financier unique par Grand Lieu Communauté ;

CONSIDERANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable public, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

CONSIDERANT le CFU 2023 du budget annexe Déchets ménagers et assimilés ;

Le Président de Grand Lieu Communauté ayant quitté la salle, la présidence de la séance pour procéder au vote du compte financier unique 2023 est confiée à M. Frédéric LAUNAY, Vice-président en charge des finances.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte financier unique 2023 du Budget annexe Déchets ménagers et assimilés
- **APPROUVE** les résultats de l'exercice 2023, tels qu'ils ressortent du compte financier unique 2023 du budget annexe Déchets ménagers et assimilés à savoir :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	4 500 879.72 €	184 092.93 €	4 684 972.65 €
Recettes	4 874 039.80 €	206 092.84 €	5 080 132.64 €
Déficit de l'exercice			
Excédent de l'exercice	373 160.08 €	21 999.91 €	395 159.99 €
Résultat antérieur reporté	1 479 505.59 €	409 822.74 €	1 889 328.33 €
Déficit global de clôture			
Excédent global de clôture	1 852 665.67 €	431 822.65 €	2 284 488.32 €
Restes à réaliser dépenses		-109 140.03 €	-109 140.03 €
Restes à réaliser Recettes		/	/
Déficit cumulé			
Excédent cumulé	1 852 665.67 €	322 682.62 €	2 175 348.29 €

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 044 – 244 400 438

Envoyé en préfecture le 28/03/2024
Reçu en préfecture le 28/03/2024
Publié le Conseil du 26/03/2024
ID : 044-244400438-20240327-DE061_C260324-DE

Acte n° : DE061-C260324

Publié sur le site internet le : 29/03/24

Fait à La Chevrolière, le 26 mars 2024

Le Président,

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann
Boblin
Date de signature : 28/03/2024
Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté

DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE
- SÉANCE DU 26 MARS 2024 -

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Mme Michelle PERROCHAUD a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 14 mars 2024

Nombre de conseillers | en exercice : 42
| présents : 35
| votants : 41

Présents :

COMMUNE DU BIGNON :

M. Loïc PLANET
Mme Alexandra MONTAGNE
M. Alain THALINEAU
M. Jean-Yves MARNIER

COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :

M. Johann BOBLIN
Mme Sophie CLOUET
M. Vincent YVON
Mme Marie-France GOURAUD

COMMUNE DE GENESTON :

Mme Karine PAVIZA
M. Anthony MARTEIL
M. Michel ALUSSON

COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :

M. Frédéric LAUNAY
Mme Catherine DI DOMENICO
M. Pierre BONNET

COMMUNE DE MONTBERT :

M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
Mme Manuela GUILLET
M. Christophe DOUILLARD

COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :

M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Martine CHABIRAND
M. Christophe LEGLAND
Mme Bernadette GRATON
Mme Marie-Anne DAVID

COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :

M. Patrick BERTIN
Mme Jessica BERTESCHE
M. Patrick VOGELSPERGER
Mme Nicole BATARD

COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :

M. Bernard COUDRIAU
Mme Michelle PERROCHAUD

COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :

M. Stéphan BEAUGÉ
Mme Virginie MÉNARD
M. Emmanuel GUILLET
M. Frédéric SORET
Mme Stéphanie LOIRET
M. Sébastien MICHAUD
M. Erwan PICCONE
M. Xavier DOUAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à Mme Marie-France GOURAUD
M. Dominique OLIVIER, absent, a donné pouvoir à M. Vincent YVON
Mme Marie-Thérèse CORGNIET, absente, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT, absente, a donné pouvoir à M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
M. Christian CHIRON, absent, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 – BUDGET ANNEXE EQUIPEMENTS AQUATIQUES

Le compte financier unique a vocation à se substituer pour l'ensemble des collectivités aux deux comptes financiers existants : le compte administratif qui était établi par l'ordonnateur, Grand Lieu Communauté et le compte de Gestion qui était établi par le comptable public.

Il est donné lecture aux membres du Conseil communautaire des résultats du compte financier unique 2023 du budget annexe Equipements Aquatiques par le Président de Grand Lieu Communauté.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du 28 septembre 2021, adoptant le référentiel M57 à compter du 1^{er} janvier 2022 ;

VU la délibération du 17 mai 2022, portant sur l'expérimentation du compte financier unique par Grand Lieu Communauté ;

CONSIDERANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable public, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

CONSIDERANT le CFU 2023 du budget annexe Equipements Aquatiques ;

Le Président de Grand Lieu Communauté ayant quitté la salle, la présidence de la séance pour procéder au vote du compte financier unique 2023 est confiée à M. Frédéric LAUNAY, Vice-président en charge des finances.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte financier unique 2023 du Budget annexe Equipements Aquatiques
- **APPROUVE** les résultats de l'exercice 2023, tels qu'ils ressortent du compte financier unique 2023 du budget annexe Equipements Aquatiques à savoir :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	1 310 942.56 €	146 664.37 €	1 457 606.93 €
Recettes	1 310 942.56 €	146 664.37 €	1 457 606.93 €
Déficit de l'exercice			
Excédent de l'exercice	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Résultat antérieur reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Déficit global de clôture	/	/	/
Excédent global de clôture	/	/	/
Restes à réaliser dépenses		-32 085.02 €	-32 085.02 €
Restes à réaliser Recettes		/	/
Déficit cumulé			-32 085.02 €
Excédent cumulé	/	/	

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 044 – 244 400 438

Envoyé en préfecture le 28/03/2024

Reçu en préfecture le 28/03/2024

Publié le

Conseil du 26/03/2024

ID : 044-244400438-20240327-DE062_C260324-DE

Acte n° : DE062-C260324

Publié sur le site internet le 29/03/24

Fait à La Chevrolière, le 26 mars 2024

Le Président,

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann

Boblin

Date de signature : 28/03/2024

Qualité : Président de Grand Lieu

Communauté

DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE
- SÉANCE DU 26 MARS 2024 -

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Mme Michelle PERROCHAUD a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 14 mars 2024

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 35
	votants : 41

Présents :

COMMUNE DU BIGNON :

M. Loïc PLANET
Mme Alexandra MONTAGNE
M. Alain THALINEAU
M. Jean-Yves MARNIER

COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :

M. Johann BOBLIN
Mme Sophie CLOUET
M. Vincent YVON
Mme Marie-France GOURAUD

COMMUNE DE GENESTON :

Mme Karine PAVIZA
M. Anthony MARTEIL
M. Michel ALUSSON

COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :

M. Frédéric LAUNAY
Mme Catherine DI DOMENICO
M. Pierre BONNET

COMMUNE DE MONTBERT :

M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
Mme Manuela GUILLET
M. Christophe DOUILLARD

COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :

M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Martine CHABIRAND
M. Christophe LEGLAND
Mme Bernadette GRATON
Mme Marie-Anne DAVID

COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :

M. Patrick BERTIN
Mme Jessica BERTESCHE
M. Patrick VOGELSPERGER
Mme Nicole BATARD

COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :

M. Bernard COUDRIAU
Mme Michelle PERROCHAUD

COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :

M. Stéphan BEAUGÉ
Mme Virginie MÉNARD
M. Emmanuel GUILLET
M. Frédéric SORET
Mme Stéphanie LOIRET
M. Sébastien MICHAUD
M. Erwan PICCONE
M. Xavier DOUAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à Mme Marie-France GOURAUD
M. Dominique OLIVIER, absent, a donné pouvoir à M. Vincent YVON
Mme Marie-Thérèse CORNIET, absente, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT, absente, a donné pouvoir à M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
M. Christian CHIRON, absent, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET

**COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 – BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME
COMMUNAUTAIRE**

Le compte financier unique a vocation à se substituer pour l'ensemble des collectivités aux deux comptes financiers existants : le compte administratif qui était établi par l'ordonnateur, Grand Lieu Communauté et le compte de Gestion qui était établi par le comptable public.

Il est donné lecture aux membres du Conseil communautaire des résultats du compte financier unique 2023 du budget annexe Office de tourisme communautaire par le Président de Grand Lieu Communauté.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du 28 septembre 2021, adoptant le référentiel M57 à compter du 1^{er} janvier 2022 ;

VU la délibération du 17 mai 2022, portant sur l'expérimentation du compte financier unique par Grand Lieu Communauté ;

CONSIDERANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable public, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

CONSIDERANT le CFU 2023 du budget annexe Office de tourisme communautaire ;

Le Président de Grand Lieu Communauté ayant quitté la salle, la présidence de la séance pour procéder au vote du compte financier unique 2023 est confiée à M. Frédéric LAUNAY, Vice-président en charge des finances.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte financier unique 2023 du Budget annexe Office de tourisme communautaire
- **APPROUVE** les résultats de l'exercice 2023, tels qu'ils ressortent du compte financier unique 2023 du budget annexe Office de tourisme communautaire à savoir :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	451 575.07 €	61 695.82 €	513 270.89 €
Recettes	448 327.79 €	38 378.43 €	486 706.22 €
Déficit de l'exercice	- 3 247.28 €	- 23 317.39 €	- 26 564.67 €
Excédent de l'exercice			
Résultat antérieur reporté	44 249.57 €	23 317.39 €	67 566.96 €
Déficit global de clôture			
Excédent global de clôture	41 002.29 €	0.00 €	41 002.29 €
Restes à réaliser Dépenses		-125 727.91 €	-125 727.91 €
Restes à réaliser Recettes		/	/
Déficit cumulé		-125 727.91 €	-84 725.62 €
Excédent cumulé	41 002.29 €		

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 044 – 244 400 438

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le

Conseil du 26/03/2024

ID : 044-244400438-20240328-DE063_C260324-DE

S²LOW

Acte n° : DE063-C260324

Publié sur le site internet le 29/03/24

Fait à La Chevrolière, le 26 mars 2024
Le Président,

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann
Boblin
Date de signature : 28/03/2024
Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté

DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE
- SÉANCE DU 26 MARS 2024 -

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Mme Michelle PERROCHAUD a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 14 mars 2024

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 35
	votants : 41

Présents :

COMMUNE DU BIGNON :

M. Loïc PLANET
Mme Alexandra MONTAGNE
M. Alain THALINEAU
M. Jean-Yves MARNIER

COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :

M. Johann BOBLIN
Mme Sophie CLOUET
M. Vincent YVON
Mme Marie-France GOURAUD

COMMUNE DE GENESTON :

Mme Karine PAVIZA
M. Anthony MARTEIL
M. Michel ALUSSON

COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :

M. Frédéric LAUNAY
Mme Catherine DI DOMENICO
M. Pierre BONNET

COMMUNE DE MONTBERT :

M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
Mme Manuela GUILLET
M. Christophe DOUILLARD

COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :

M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Martine CHABIRAND
M. Christophe LEGLAND
Mme Bernadette GRATON
Mme Marie-Anne DAVID

COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :

M. Patrick BERTIN
Mme Jessica BERTESCHE
M. Patrick VOGELSPERGER
Mme Nicole BATARD

COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :

M. Bernard COUDRIAU
Mme Michelle PERROCHAUD

COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :

M. Stéphane BEAUGÉ
Mme Virginie MÉNARD
M. Emmanuel GUILLET
M. Frédéric SORET
Mme Stéphanie LOIRET
M. Sébastien MICHAUD
M. Erwan PICCONE
M. Xavier DOUAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à Mme Marie-France GOURAUD
M. Dominique OLIVIER, absent, a donné pouvoir à M. Vincent YVON
Mme Marie-Thérèse CORNIET, absente, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT, absente, a donné pouvoir à M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
M. Christian CHIRON, absent, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le compte financier unique a vocation à se substituer pour l'ensemble des collectivités aux deux comptes financiers existants : le compte administratif qui était établi par l'ordonnateur, Grand Lieu Communauté et le compte de Gestion qui était établi par le comptable public.

Il est donné lecture aux membres du Conseil communautaire des résultats du compte financier unique 2023 du budget annexe Assainissement Collectif par le Président de Grand Lieu Communauté.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du 28 septembre 2021, adoptant le référentiel M57 à compter du 1^{er} janvier 2022 ;

VU la délibération du 17 mai 2022, portant sur l'expérimentation du compte financier unique par Grand Lieu Communauté ;

CONSIDERANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable public, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

CONSIDERANT le CFU 2023 du budget annexe Assainissement Collectif ;

Le Président de Grand Lieu Communauté ayant quitté la salle, la présidence de la séance pour procéder au vote du compte financier unique 2023 est confiée à M. Frédéric LAUNAY, Vice-président en charge des finances.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte financier unique 2023 du Budget annexe Assainissement Collectif
- **APPROUVE** les résultats de l'exercice 2023, tels qu'ils ressortent du compte financier unique 2023 du budget annexe Assainissement Collectif à savoir :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	1 524 901.37 €	3 961 580.51 €	5 486 481.88 €
Recettes	3 119 806.05 €	3 764 530.59 €	6 884 336.64 €
Déficit de l'exercice		-197 049.92 €	
Excédent de l'exercice	1 594 904.68 €		1 397 854.76 €
Résultat antérieur reporté	3 187 370.68 €	-462 897.75 €	2 724 472.93 €
Déficit global de clôture		-659 967.67 €	
Excédent global de clôture	4 782 275.36 €		4 122 327.69 €
Restes à réaliser dépenses		-3 779 314.80 €	-3 779 314.80 €
Restes à réaliser Recettes		1 022 997.23 €	1 022 997.23 €
Déficit cumulé		-3 416 265.24 €	
Excédent cumulé	4 782 275.36 €		1 366 010.12 €

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 044 – 244 400 438

Envoyé en préfecture le 28/03/2024
Reçu en préfecture le 28/03/2024
Publié le Conseil du 26/03/2024
ID : 044-244400438-20240327-DE064_C260324-DE

Acte n° : DE064-C260324
Publié sur le site internet le : 29/03/24

Fait à La Chevrolière, le 26 mars 2024
Le Président,

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann
Boblin
Date de signature : 28/03/2024
Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté

DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE
- SÉANCE DU 26 MARS 2024 -

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Mme Michelle PERROCHAUD a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 14 mars 2024

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 35
	votants : 41

Présents :

COMMUNE DU BIGNON :

M. Loïc PLANET
Mme Alexandra MONTAGNE
M. Alain THALINEAU
M. Jean-Yves MARNIER

COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :

M. Johann BOBLIN
Mme Sophie CLOUET
M. Vincent YVON
Mme Marie-France GOURAUD

COMMUNE DE GENESTON :

Mme Karine PAVIZA
M. Anthony MARTEIL
M. Michel ALUSSON

COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :

M. Frédéric LAUNAY
Mme Catherine DI DOMENICO
M. Pierre BONNET

COMMUNE DE MONTBERT :

M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
Mme Manuela GUILLET
M. Christophe DOUILLARD

COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :

M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Martine CHABIRAND
M. Christophe LEGLAND
Mme Bernadette GRATON
Mme Marie-Anne DAVID

COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :

M. Patrick BERTIN
Mme Jessica BERTESCHE
M. Patrick VOGELSPERGER
Mme Nicole BATARD

COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :

M. Bernard COUDRIAU
Mme Michelle PERROCHAUD

COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :

M. Stéphane BEAUGÉ
Mme Virginie MÉNARD
M. Emmanuel GUILLET
M. Frédéric SORET
Mme Stéphanie LOIRET
M. Sébastien MICHAUD
M. Erwan PICCONE
M. Xavier DOUAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à Mme Marie-France GOURAUD
M. Dominique OLIVIER, absent, a donné pouvoir à M. Vincent YVON
Mme Marie-Thérèse CORNIET, absente, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT, absente, a donné pouvoir à M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
M. Christian CHIRON, absent, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 – BUDGET ANNEXE SPANC

Le compte financier unique a vocation à se substituer pour l'ensemble des collectivités aux deux comptes financiers existants : le compte administratif qui était établi par l'ordonnateur, Grand Lieu Communauté et le compte de Gestion qui était établi par le comptable public.

Il est donné lecture aux membres du Conseil communautaire des résultats du compte financier unique 2023 du budget annexe SPANC par le Président de Grand Lieu Communauté.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du 28 septembre 2021, adoptant le référentiel M57 à compter du 1^{er} janvier 2022 ;

VU la délibération du 17 mai 2022, portant sur l'expérimentation du compte financier unique par Grand Lieu Communauté ;

CONSIDERANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable public, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

CONSIDERANT le CFU 2023 du budget annexe SPANC ;

Le Président de Grand Lieu Communauté ayant quitté la salle, la présidence de la séance pour procéder au vote du compte financier unique 2023 est confiée à M. Frédéric LAUNAY, Vice-président en charge des finances.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte financier unique 2023 du Budget annexe SPANC
- **APPROUVE** les résultats de l'exercice 2023, tels qu'ils ressortent du compte financier unique 2023 du budget annexe SPANC à savoir :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	191 769.11 €	0.00 €	191 769.11 €
Recettes	209 120.19 €	365.70 €	209 485.89 €
Déficit de l'exercice			
Excédent de l'exercice	17 351.08 €	365.70 €	17 716.78 €
Résultat antérieur reporté	314 748.56 €	8 962.32 €	323 710.88 €
Déficit global de clôture			
Excédent global de clôture	332 099.64 €	9 328.02 €	341 427.66 €
Restes à réaliser dépenses		/	/
Restes à réaliser Recettes		/	/
Déficit cumulé			
Excédent cumulé	332 099.64 €	9 328.02 €	341 427.66 €

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 044 - 244 400 438

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le

Conseil du 26/03/2024

ID : 044-244400438-20240327-DE065_C260324-DE

S²LOW

Acte n° : DE065-C260324

Publié sur le site internet le :

29/03/24

Fait à La Chevrolière, le 26 mars 2024

Le Président,

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann
Boblin
Date de signature : 28/03/2024
Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté

DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE
- SÉANCE DU 26 MARS 2024 -

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Mme Michelle PERROCHAUD a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 14 mars 2024

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 35
	votants : 41

Présents :

COMMUNE DU BIGNON :

M. Loïc PLANET
Mme Alexandra MONTAGNE
M. Alain THALINEAU
M. Jean-Yves MARNIER

COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :

M. Johann BOBLIN
Mme Sophie CLOUET
M. Vincent YVON
Mme Marie-France GOURAUD

COMMUNE DE GENESTON :

Mme Karine PAVIZA
M. Anthony MARTEIL
M. Michel ALUSSON

COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :

M. Frédéric LAUNAY
Mme Catherine DI DOMENICO
M. Pierre BONNET

COMMUNE DE MONTBERT :

M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
Mme Manuela GUILLET
M. Christophe DOUILLARD

COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :

M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Martine CHABIRAND
M. Christophe LEGLAND
Mme Bernadette GRATON
Mme Marie-Anne DAVID

COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :

M. Patrick BERTIN
Mme Jessica BERTESCHE
M. Patrick VOGELSPERGER
Mme Nicole BATARD

COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :

M. Bernard COUDRIAU
Mme Michelle PERROCHAUD

COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :

M. Stéphan BEAUGÉ
Mme Virginie MÉNARD
M. Emmanuel GUILLET
M. Frédéric SORET
Mme Stéphanie LOIRET
M. Sébastien MICHAUD
M. Erwan PICCONE
M. Xavier DOUAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à Mme Marie-France GOURAUD
M. Dominique OLIVIER, absent, a donné pouvoir à M. Vincent YVON
Mme Marie-Thérèse CORNIET, absente, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT, absente, a donné pouvoir à M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
M. Christian CHIRON, absent, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 – BUDGET ANNEXE PARCS D'ACTIVITES

Le compte financier unique a vocation à se substituer pour l'ensemble des collectivités aux deux comptes financiers existants : le compte administratif qui était établi par l'ordonnateur, Grand Lieu Communauté et le compte de Gestion qui était établi par le comptable public.

Il est donné lecture aux membres du Conseil communautaire des résultats du compte financier unique 2023 du budget annexe parcs d'activités par le Président de Grand Lieu Communauté.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du 28 septembre 2021, adoptant le référentiel M57 à compter du 1^{er} janvier 2022 ;

VU la délibération du 17 mai 2022, portant sur l'expérimentation du compte financier unique par Grand Lieu Communauté ;

CONSIDERANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable public, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

CONSIDERANT le CFU 2023 du budget annexe Parcs d'activités ;

Le Président de Grand Lieu Communauté ayant quitté la salle, la présidence de la séance pour procéder au vote du compte financier unique 2023 est confiée à M. Frédéric LAUNAY, Vice-président en charge des finances.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte financier unique 2023 du Budget annexe Parcs d'activités
- **APPROUVE** les résultats de l'exercice 2023, tels qu'ils ressortent du compte financier unique 2023 du budget annexe Parcs d'activités à savoir :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	10 225 183.36 €	7 831 653.75 €	18 056 837.11 €
Recettes	11 061 067.39 €	9 513 052.34 €	20 574 119.73 €
Déficit de l'exercice			
Excédent de l'exercice	835 884.03 €	1 681 398.59 €	2 517 282.62 €
Résultat antérieur reporté	3 329 821.00 €	-6 425 678.67 €	-3 095 857.67 €
Déficit global de clôture		-4 744 280.08 €	-578 575.05 €
Excédent global de clôture	4 165 705.03 €		
Restes à réaliser dépenses		/	/
Restes à réaliser Recettes		/	/
Déficit cumulé		-4 744 280.08 €	-578 575.05 €
Excédent cumulé	4 165 705.03 €		

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 044 – 244 400 438

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le

Conseil du 26/03/2024

ID : 044-244400438-20240327-DE066_C260324-DE



Acte n° : DE066-C260324

Publié sur le site internet le : 29/03/24

Fait à La Chevrolière, le 26 mars 2024

Le Président,

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann
Boblin
Date de signature : 28/03/2024
Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté

DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE
- SÉANCE DU 26 MARS 2024 -

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Mme Michelle PERROCHAUD a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 14 mars 2024

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 36
	votants : 42

Présents :

COMMUNE DU BIGNON :

M. Loïc PLANET
Mme Alexandra MONTAGNE
M. Alain THALINEAU
M. Jean-Yves MARNIER

COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :

M. Johann BOBLIN
Mme Sophie CLQUET
M. Vincent YVON
Mme Marie-France GOURAUD

COMMUNE DE GENESTON :

Mme Karine PAVIZA
M. Anthony MARTEIL
M. Michel ALUSSON

COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :

M. Frédéric LAUNAY
Mme Catherine DI DOMENICO
M. Pierre BONNET

COMMUNE DE MONTBERT :

M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
Mme Manuela GUILLET
M. Christophe DOUILLARD

COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :

M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Martine CHABIRAND
M. Christophe LEGLAND
Mme Bernadette GRATON
Mme Marie-Anne DAVID

COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :

M. Patrick BERTIN
Mme Jessica BERTESCHE
M. Patrick VOGELSPERGER
Mme Nicole BATARD

COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :

M. Bernard COUDRIAU
Mme Michelle PERROCHAUD

COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :

M. Stéphan BEAUGÉ
Mme Virginie MÉNARD
M. Emmanuel GUILLET
M. Frédéric SORET
Mme Stéphanie LOIRET
M. Sébastien MICHAUD
M. Erwan PICCONE
M. Xavier DOUAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à Mme Marie-France GOURAUD
M. Dominique OLIVIER, absent, a donné pouvoir à M. Vincent YVON
Mme Marie-Thérèse CORNIET, absente, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT, absente, a donné pouvoir à M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
M. Christian CHIRON, absent, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET

AFFECTATION DES RESULTATS 2023 – BUDGET PRINCIPAL

Par délibération du 26 mars 2024, le Conseil Communautaire a approuvé les résultats du compte financier unique 2023 du budget principal, faisant apparaître :

	FUNCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	14 101 438.09 €	1 693 248.86 €
Recettes	23 229 782.60 €	2 796 989.83 €
Déficit global de clôture		
Excédent global de clôture	9 128 344.51 €	1 103 740.97 €

L'état des restes à réaliser 2023 fait apparaître :

- En dépenses 2 697 100.89 €
- En recettes 910 045.75 €
- Soit un déficit des restes à réaliser à hauteur de - 1 787 055.14 €**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AFFECTE** les résultats 2023 au Budget primitif 2024, de la manière suivante :

- L'excédent de Fonctionnement, comme suit :

684 000.00 €	En excédent de Fonctionnement capitalisé (compte R 1068)
8 444 344.51 €	En excédent antérieur reporté (compte R 002)

- L'excédent d'Investissement, comme suit :

1 103 740.97 €	En solde d'exécution excédentaire de la section d'Investissement (compte R 001)
-----------------------	---

Acte n° : DE067-C260324

Publié sur le site internet le 29/03/24

Fait à La Chevrolière, le 26 mars 2024

Le Président,

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann
Boblin
Date de signature : 28/03/2024
Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté

DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE
- SÉANCE DU 26 MARS 2024 -

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Mme Michelle PERROCHAUD a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 14 mars 2024

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 36
	votants : 42

Présents :

COMMUNE DU BIGNON :

M. Loïc PLANET
Mme Alexandra MONTAGNE
M. Alain THALINEAU
M. Jean-Yves MARNIER

COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :

M. Johann BOBLIN
Mme Sophie CLOUET
M. Vincent YVON
Mme Marie-France GOURAUD

COMMUNE DE GENESTON :

Mme Karine PAVIZA
M. Anthony MARTEIL
M. Michel ALUSSON

COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :

M. Frédéric LAUNAY
Mme Catherine DI DOMENICO
M. Pierre BONNET

COMMUNE DE MONTBERT :

M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
Mme Manuela GUILLET
M. Christophe DOUILLARD

COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :

M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Martine CHABIRAND
M. Christophe LEGLAND
Mme Bernadette GRATON
Mme Marie-Anne DAVID

COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :

M. Patrick BERTIN
Mme Jessica BERTESCHE
M. Patrick VOGELSPERGER
Mme Nicole BATARD

COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :

M. Bernard COUDRIAU
Mme Michelle PERROCHAUD

COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :

M. Stéphane BEAUGÉ
Mme Virginie MÉNARD
M. Emmanuel GUILLET
M. Frédéric SORET
Mme Stéphanie LOIRET
M. Sébastien MICHAUD
M. Erwan PICCONE
M. Xavier DOUAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à Mme Marie-France GOURAUD
M. Dominique OLIVIER, absent, a donné pouvoir à M. Vincent YVON
Mme Marie-Thérèse CORNIET, absente, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT, absente, a donné pouvoir à M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
M. Christian CHIRON, absent, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET

AFFECTATION DES RESULTATS 2023 – BUDGET ANNEXE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Par délibération du 26 mars 2024, le Conseil Communautaire a approuvé les résultats du compte financier unique 2023 du budget annexe Déchets ménagers et assimilés, faisant apparaître :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	4 500 879.72 €	184 092.93 €
Recettes	6 353 545.39 €	615 915.58 €
Déficit global de clôture		
Excédent global de clôture	1 852 665.67 €	431 822.65 €

L'état des restes à réaliser 2023 fait apparaître :

- En dépenses 109 140.03 €
- En recettes /
- Soit un déficit des restes à réaliser à hauteur de - 109 140.03 €**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AFFECTE** les résultats 2023 au Budget primitif 2024, de la manière suivante :

- L'excédent de Fonctionnement, comme suit :

/	En excédent de Fonctionnement capitalisé (compte R 1068)
1 852 665.67 €	En excédent antérieur reporté (compte R 002)

- L'excédent d'Investissement, comme suit :

431 822.65 €	En solde d'exécution excédentaire de la section d'Investissement (compte R 001)
---------------------	---

Acte n° : DE068-C260324

Publié sur le site internet le 29/03/24

Fait à La Chevrolière, le 26 mars 2024

Le Président,

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann Boblin
 Date de signature : 28/03/2024
 Qualité : Président de Grand Lieu Communauté

DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE
- SÉANCE DU 26 MARS 2024 -

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Mme Michelle PERROCHAUD a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 14 mars 2024

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 36
	votants : 42

Présents :

COMMUNE DU BIGNON :

M. Loïc PLANET
Mme Alexandra MONTAGNE
M. Alain THALINEAU
M. Jean-Yves MARNIER

COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :

M. Johann BOBLIN
Mme Sophie CLOUET
M. Vincent YVON
Mme Marie-France GOURAUD

COMMUNE DE GENESTON :

Mme Karine PAVIZA
M. Anthony MARTEIL
M. Michel ALUSSON

COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :

M. Frédéric LAUNAY
Mme Catherine DI DOMENICO
M. Pierre BONNET

COMMUNE DE MONTBERT :

M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
Mme Manuela GUILLET
M. Christophe DOUILLARD

COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :

M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Martine CHABIRAND
M. Christophe LEGLAND
Mme Bernadette GRATON
Mme Marie-Anne DAVID

COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :

M. Patrick BERTIN
Mme Jessica BERTESCHE
M. Patrick VOGELSPERGER
Mme Nicole BATARD

COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :

M. Bernard COUDRIAU
Mme Michelle PERROCHAUD

COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :

M. Stéphan BEAUGÉ
Mme Virginie MÉNARD
M. Emmanuel GUILLET
M. Frédéric SORET
Mme Stéphanie LOIRET
M. Sébastien MICHAUD
M. Erwan PICCONE
M. Xavier DOUAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à Mme Marie-France GOURAUD
M. Dominique OLIVIER, absent, a donné pouvoir à M. Vincent YVON
Mme Marie-Thérèse CORNIET, absente, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT, absente, a donné pouvoir à M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
M. Christian CHIRON, absent, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET

AFFECTATION DES RESULTATS 2023 – BUDGET ANNEXE EQUIPEMENTS AQUATIQUES

Par délibération du 26 mars 2024, le Conseil Communautaire a approuvé les résultats du compte financier unique 2023 du budget annexe Equipements Aquatiques, faisant apparaître :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	1 310 942.56 €	146 664.37 €
Recettes	1 310 942.56 €	146 664.37 €
Déficit global de clôture	/	/
Excédent global de clôture	/	/

L'état des restes à réaliser 2023 fait apparaître :

- En dépenses32 085.02 €
- En recettes/
- Soit un déficit des restes à réaliser à hauteur de - 32 085.02 €**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **INDIQUE** que les résultats 2023 étant nuls, il n'y a pas de résultat à affecter au Budget primitif 2024, de la manière suivante :

Acte n° : DE069-C260324

Publié sur le site internet le 29.03.24

Fait à La Chevrolière, le 26 mars 2024

Le Président,

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann
Boblin
Date de signature : 28/03/2024
Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté

DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE
- SÉANCE DU 26 MARS 2024 -

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Mme Michelle PERROCHAUD a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 14 mars 2024

Nombre de conseillers | en exercice : 42
| présents : 36
| votants : 42

Présents :

COMMUNE DU BIGNON :

M. Loïc PLANET
Mme Alexandra MONTAGNE
M. Alain THALINEAU
M. Jean-Yves MARNIER

COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :

M. Johann BOBLIN
Mme Sophie CLOUET
M. Vincent YVON
Mme Marie-France GOURAUD

COMMUNE DE GENESTON :

Mme Karine PAVIZA
M. Anthony MARTEIL
M. Michel ALUSSON

COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :

M. Frédéric LAUNAY
Mme Catherine DI DOMENICO
M. Pierre BONNET

COMMUNE DE MONTBERT :

M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
Mme Manuela GUILLET
M. Christophe DOUILLARD

COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :

M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Martine CHABIRAND
M. Christophe LEGLAND
Mme Bernadette GRATON
Mme Marie-Anne DAVID

COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :

M. Patrick BERTIN
Mme Jessica BERTESCHE
M. Patrick VOGELSPERGER
Mme Nicole BATARD

COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :

M. Bernard COUDRIAU
Mme Michelle PERROCHAUD

COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :

M. Stéphan BEAUGÉ
Mme Virginie MÉNARD
M. Emmanuel GUILLET
M. Frédéric SORET
Mme Stéphanie LOIRET
M. Sébastien MICHAUD
M. Erwan PICCONE
M. Xavier DOUAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à Mme Marie-France GOURAUD
M. Dominique OLIVIER, absent, a donné pouvoir à M. Vincent YVON
Mme Marie-Thérèse CORNIET, absente, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT, absente, a donné pouvoir à M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
M. Christian CHIRON, absent, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET

**AFFECTATION DES RESULTATS 2023 – BUDGET ANNEXE OFFICE DE TOURISME
COMMUNAUTAIRE**

Par délibération du 26 mars 2024, le Conseil Communautaire a approuvé les résultats du compte financier unique 2023 du budget annexe Office de tourisme communautaire, faisant apparaître :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	451 575.07 €	61 695.82 €
Recettes	492 577.36 €	61 695.82 €
Déficit global de clôture		
Excédent global de clôture	41 002.29 €	0.00 €

L'état des restes à réaliser 2023 fait apparaître :

- En dépenses 125 727.91 €
- En recettes /
- Soit un déficit des restes à réaliser à hauteur de - 125 727.91 €**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AFFECTE** les résultats 2023 au Budget primitif 2024, de la manière suivante :

- **L'excédent de Fonctionnement, comme suit :**

41 002.29 €	En excédent de Fonctionnement capitalisé (compte R 1068)
/	En excédent antérieur reporté (compte R 002)

- **L'excédent d'Investissement, comme suit :**

/	En solde d'exécution excédentaire de la section d'Investissement (compte R 001)
---	--

Acte n° : DE070-C260324

Publié sur le site internet le : 29/03/24

Fait à La Chevrolière, le 26 mars 2024

Le Président,

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann
Boblin
Date de signature : 28/03/2024
Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté

DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE
- SÉANCE DU 26 MARS 2024 -

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Mme Michelle PERROCHAUD a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 14 mars 2024

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 36
	votants : 42

Présents :

COMMUNE DU BIGNON :

M. Loïc PLANET
Mme Alexandra MONTAGNE
M. Alain THALINEAU
M. Jean-Yves MARNIER

COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :

M. Johann BOBLIN
Mme Sophie CLOUET
M. Vincent YVON
Mme Marie-France GOURAUD

COMMUNE DE GENESTON :

Mme Karine PAVIZA
M. Anthony MARTEIL
M. Michel ALUSSON

COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :

M. Frédéric LAUNAY
Mme Catherine DI DOMENICO
M. Pierre BONNET

COMMUNE DE MONTBERT :

M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
Mme Manuela GUILLET
M. Christophe DOUILLARD

COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :

M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Martine CHABIRAND
M. Christophe LEGLAND
Mme Bernadette GRATON
Mme Marie-Anne DAVID

COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :

M. Patrick BERTIN
Mme Jessica BERTESCHE
M. Patrick VOGELSPERGER
Mme Nicole BATARD

COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :

M. Bernard COUDRIAU
Mme Michelle PERROCHAUD

COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :

M. Stéphan BEAUGÉ
Mme Virginie MÉNARD
M. Emmanuel GUILLET
M. Frédéric SORET
Mme Stéphanie LOIRET
M. Sébastien MICHAUD
M. Erwan PICCONE
M. Xavier DOUAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à Mme Marie-France GOURAUD

M. Dominique OLIVIER, absent, a donné pouvoir à M. Vincent YVON

Mme Marie-Thérèse CORGNIET, absente, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA

Mme Marie-Agnès DE BOURMONT, absente, a donné pouvoir à M. Jean-Jacques MIRALLIÉ

M. Christian CHIRON, absent, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU

Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET

AFFECTATION DES RESULTATS 2023 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Par délibération du 26 mars 2024, le Conseil Communautaire a approuvé les résultats du compte financier unique 2023 du budget annexe Assainissement Collectif, faisant apparaître :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	1 524 901.37 €	4 424 478.26 €
Recettes	6 307 176.73 €	3 764 530.59 €
Déficit global de clôture		659 947.67 €
Excédent global de clôture	4 782 275.36 €	

L'état des restes à réaliser 2023 fait apparaître :

▪ En dépenses	3 779 314.80 €
▪ En recettes	1 022 997.23 €
Soit un déficit des restes à réaliser à hauteur de	- 2 756 317.57 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AFFECTE** les résultats 2023 au Budget primitif 2024, de la manière suivante :

- **L'excédent de Fonctionnement, comme suit :**

3 416 300.00 €	En excédent de Fonctionnement capitalisé (compte R 1068)
1 365 975.36 €	En excédent antérieur reporté (compte R 002)

- **Le déficit d'Investissement, comme suit :**

659 947.67 €	En solde d'exécution déficitaire de la section d'Investissement (compte D 001)
---------------------	---

Acte n° : DE071-C260324

Publié sur le site internet le : 29/03/24

Fait à La Chevrolière, le 26 mars 2024

Le Président,

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann
 Boblin
 Date de signature : 28/03/2024
 Qualité : Président de Grand Lieu
 Communauté

DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE
- SÉANCE DU 26 MARS 2024 -

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars, LE CONSEIL DE GRAND LIEU COMMUNAUTE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18h30, salle du Conseil au siège de la Communauté de Communes de Grand Lieu – Parc d'Activités de Tournebride à LA CHEVROLIÈRE, sous la présidence de Monsieur Johann BOBLIN.

Mme Michelle PERROCHAUD a été désignée secrétaire de séance.

Date de convocation du conseil : 14 mars 2024

Nombre de conseillers	en exercice : 42
	présents : 36
	votants : 42

Présents :

COMMUNE DU BIGNON :

M. Loïc PLANET
Mme Alexandra MONTAGNE
M. Alain THALINEAU
M. Jean-Yves MARNIER

COMMUNE DE LA CHEVROLIÈRE :

M. Johann BOBLIN
Mme Sophie CLOUET
M. Vincent YVON
Mme Marie-France GOURAUD

COMMUNE DE GENESTON :

Mme Karine PAVIZA
M. Anthony MARTEIL
M. Michel ALUSSON

COMMUNE DE LA LIMOUZINIÈRE :

M. Frédéric LAUNAY
Mme Catherine DI DOMENICO
M. Pierre BONNET

COMMUNE DE MONTBERT :

M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
Mme Manuela GUILLET
M. Christophe DOUILLARD

COMMUNE DE PONT SAINT MARTIN :

M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Martine CHABIRAND
M. Christophe LEGLAND
Mme Bernadette GRATON
Mme Marie-Anne DAVID

COMMUNE DE SAINT COLOMBAN :

M. Patrick BERTIN
Mme Jessica BERTESCHE
M. Patrick VOGELSPERGER
Mme Nicole BATARD

COMMUNE DE SAINT LUMINE DE COUTAIS :

M. Bernard COUDRIAU
Mme Michelle PERROCHAUD

COMMUNE DE SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU :

M. Stéphan BEAUGÉ
Mme Virginie MÉNARD
M. Emmanuel GUILLET
M. Frédéric SORET
Mme Stéphanie LOIRET
M. Sébastien MICHAUD
M. Erwan PICCONE
M. Xavier DOUAUD

Mme Sylvie ETHORE, absente, a donné pouvoir à Mme Marie-France GOURAUD
M. Dominique OLIVIER, absent, a donné pouvoir à M. Vincent YVON
Mme Marie-Thérèse CORNIET, absente, a donné pouvoir à Mme Karine PAVIZA
Mme Marie-Agnès DE BOURMONT, absente, a donné pouvoir à M. Jean-Jacques MIRALLIÉ
M. Christian CHIRON, absent, a donné pouvoir à M. Yannick FÉTIVEAU
Mme Valérie BAUDRY, absente, a donné pouvoir à M. Frédéric SORET

AFFECTATION DES RESULTATS 2023 – BUDGET ANNEXE SPANC

Par délibération du 26 mars 2024, le Conseil Communautaire a approuvé les résultats du compte financier unique 2023 du budget annexe SPANC, faisant apparaître :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	191 769.11 €	0.00 €
Recettes	523 868.75 €	9 328.02 €
Déficit global de clôture		
Excédent global de clôture	332 099.64 €	9 328.02 €

Le budget annexe SPANC ne présente pas de restes à réaliser 2023.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AFFECTE** les résultats 2023 au Budget primitif 2024, de la manière suivante :

- **L'excédent de Fonctionnement, comme suit :**

/	En excédent de Fonctionnement capitalisé (compte R 1068)
332 099.64 €	En excédent antérieur reporté (compte R 002)

- **L'excédent d'Investissement, comme suit :**

9 328.02 €	En solde d'exécution excédentaire de la section d'Investissement (compte R 001)
-------------------	--

Acte n° : DE072-C260324

Publié sur le site internet le : 29.03.24

Fait à La Chevrolière, le 26 mars 2024

Le Président,

Johann BOBLIN

Signé électroniquement par : Johann
Boblin
Date de signature : 28/03/2024
Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté